

COUPURES BUDGÉTAIRES : LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EST MENACÉE

Rouyn-Noranda, le 31 mars 2016 – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) s'inquiète grandement des coupures budgétaires touchant les crédits de l'environnement annoncées dans le budget des dépenses 2016-2017. En effet, ce sont 5,7 millions \$ qui seront enlevés aux crédits de l'environnement. Parmi les principaux visés, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ainsi que divers programmes de financement qui seront coupés dès cette année.

Malgré le nombre croissant de ses mandats comme la lutte contre les changements climatiques et celui de la coordination de la Loi et de la Stratégie de développement durable, le MDDELCC devra prévoir diverses coupures, notamment au niveau des inspections environnementales, des inspections et de la gestion des barrages, du suivi de l'environnement et des évaluations environnementales, ainsi que de la mise en œuvre des politiques environnementales, dont la modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement et la réforme du régime d'autorisation environnementale. À plusieurs reprises, le CREAT avait dénoncé le manque de ressources humaines et financières de ce Ministère pour mener adéquatement sa mission. *« Représentant moins de 0,2 % des dépenses budgétaires du gouvernement, la protection de l'environnement s'enfonce davantage. Pour la région qui possède d'importantes ressources naturelles, minérales, hydriques, les coupures contraindront probablement le MDDELCC à réduire ses interventions sur le terrain telles que les inspections et les suivis environnementaux? »*, déplore M^{me} Jacinthe Châteauvert, présidente du CREAT.

Malgré les dizaines de plans d'eau concernés dans la province et particulièrement en Abitibi-Témiscamingue, le gouvernement du Québec a décidé de ne pas renouveler l'enveloppe de 770 000 \$ qu'il accordait à la lutte contre les algues bleu-vert. *« Entre 2004 et 2014, ce sont près de 40 lacs régionaux qui ont été affectés par un ou des épisodes d'algues bleu-vert. Alors que les efforts de sensibilisation et les actions menées sur le terrain sont plus que pertinentes, rien ne laisse présager qu'un programme de financement remplacera celui qui est aboli »*, souligne M^{me} Châteauvert.

Malgré les menaces affectant la qualité de l'environnement et de l'eau, le gouvernement du Québec a décidé de réduire le financement qu'il octroyait aux organismes de bassins versants (OBV) et aux conseils régionaux de l'environnement (CRE). Cette décision touche directement les missions de l'OBVAJ, de l'OBVT et du CREAT ainsi que la mise en œuvre des divers plans d'action que ces organismes ont élaborés en concertation avec les acteurs régionaux au fil des ans.

Pour la région, cela représentera un manque à gagner de près de 80 000 \$ et qui affectera directement les deux organismes de bassin versant de la région ainsi que le CREAT. « *Ce montant peut paraître négligeable, cependant, il offrait un levier important pour aller chercher d'autres sources de financement afin de poser des actions concrètes en concertation avec les acteurs du territoire* » précise M^{me} Châteauvert.

À propos du CREAT

Le CREAT est un organisme qui regroupe des intervenants de la région de l'Abitibi-Témiscamingue afin de protéger l'environnement, en accord avec les principes du développement durable.

- 30 -

Source : Jacinthe Châteauvert, présidente
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
819 762-5770
www.creat08.ca / info@creat08.ca